

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES

DOMAINE : SECURITE

OBJECTIFS ET ACTIONS

			Pilotes			Échéance	OO	Critères "Ressources à mobiliser"		
			Politique en charge	Service en charge	Agent en charge			Budget ordinaire +ref	Budget extra + ref.	RH
<b>Objectif stratégique : Etre une commune qui permet au citoyen de se sentir en sécurité</b>										
<b>Objectif opérationnel 1. Améliorer la sécurité et la mobilité sur nos routes</b>						O.O.1				
	<b>Action 1.1. Élaborer un plan communal de mobilité</b> (cfr fiche Voiries/Mobilité)	E. Doumont		Conseiller en mobilité	??	A 1.1	49.000 € Budget RH	200.000 € (Article 930/733-60)	1 ETP à prévoir	
	<b>Action 1.2. Mettre en œuvre le Règlement Complémentaire de Police global</b> (matérialiser sur le terrain les aménagements sécuritaires)	S. Thoron		Coord. Sécurité + Resp. Service technique	2021	A 1.2		120.000 € (Article 922/732-60 sécurisation villages)		
	<b>Action 1.3. Mettre à jour le Règlement Complémentaire de Police global</b> (intégrer des nouvelles mesures et/ou adapter les mesures existantes en fonction de l'évolution des situations et des constatations sur le terrain)	S. Thoron		Coord. sécurité	Récurrent	A 1.3		/		
	<b>Action 1.4. Veiller à l'entretien et le remplacement des panneaux de signalisation, de l'éclairage public</b>	S. Thoron		Resp. Serv. Technique	Récurrent	A 1.4	40.000 € (panneaux - article 423/140-02) 275.000 € (éclairage public - article 426/140-02)			
	<b>Action 1.5. Etablir un relevé des passages pour piétons à sécuriser et phaser les travaux d'adaptation</b>	S. Thoron		Coord. sécurité Resp. Serv. technique	2022	A 1.5		120.000 € (Article 922/732-60 sécurisation villages)		
	<b>Action 1.6. Poursuivre les interpellations auprès de la Région wallonne pour la sécurisation de la N90 et de toutes les voiries régionales traversant notre entité</b>	S. Thoron		Coord. Sécurité	Récurrent	A 1.6	/	/		
	<b>Action 1.7. Planifier le placement des radars pédagogiques et radars-smiley</b>	S. Thoron		ZP Coord. Sécurité	Récurrent	A 1.7	/	/		
	<b>Action 1.8. Prévoir l'achat d'un radar-smiley supplémentaire</b>	S. Thoron		ZP	2019	A 1.8	7000 € (budget ZP)	/		
	<b>Action 1.9. Mettre en place une signalisation adaptée en vue de limiter la traversée des villages par les poids lourds</b>	S. Thoron		Coord. Sécurité Agent mobilité	??	A 1.9	40.000 € (Article 423/140-02 Achats et fourniture signalisation)	120.000 € (Article 922/732-60 sécurisation villages)		
	<b>Action 1.10. Sensibiliser les entreprises dont le charroi est élevé</b>	S. Thoron		Directeur général Coord sécurité	2019	A 1.10		/		
	<b>Action 1.11. Soutenir sur le plan logistique la mise en œuvre du plan d'actions de la Zone de Police</b>	S. Thoron		Resp. Serv. Technique	récurrent	A 1.11		/		

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES

DOMAINE : SECURITE

OBJECTIFS ET ACTIONS

			Pilotes			Échéance	OO	Critères "Ressources à mobiliser"		
			Politique en charge	Service en charge	Agent en charge			Budget ordinaire +ref	Budget extra + ref.	RH
<b>Objectif stratégique : Etre une commune qui permet au citoyen de se sentir en sécurité</b>										
<i>Objectif opérationnel 2. Lutter contre les infractions routières et les incivilités</i>										
		<b>Action 2.1. Mener des campagnes de sensibilisation au respect du Règlement général de Police (stationnement, circulation locale,...)</b>	S. Thoron		ZP Chargé de comm.	récurrent	A 2.1	(52.000 € prévus à l'article 1041/123-48 Frais de communication)	Budget ZP	
		<b>Action 2.2. Adapter le Règlement général de Police sur base de nouvelles réglementations et des réalités de terrain</b>	S. Thoron		Coord. Sécurité ZP	récurrent	A 2.2	/		
		<b>Action 2.3. Mener des opérations de contrôle régulières (alcool, vitesse, poids-lourds,...)</b>	S. Thoron		ZP	récurrent	A 2.3		Budget ZP	
		<b>Action 2.4. Poursuivre la collaboration avec le Bureau des amendes administratives provincial</b>	S. Thoron		ZP Directeur financier	récurrent	A 2.4	<b>5000 €</b> (104/435-01 Indemnités fonctionnaire sanctionnateur)	/	
<i>Objectif opérationnel 3. Renforcer la police de proximité et le service aux citoyens</i>										
		<b>Action 3.1. Mettre à disposition des services de police des locaux fonctionnels et accueillants</b>	S. Thoron		ZP Directeur général Marchés publics	2022	A 3.1		<b>1.770.000 €</b> (Article 332/722-51 Nouveau Commissariat de Police) <b>230.000 €</b> (Article 104/722-51 Achat Bâtiment BS)	
		<b>Action 3.2. Assurer une présence policière adaptée lors des festivités qui le nécessitent</b>	S. Thoron		ZP Cellule sécurité	récurrent	A 3.2		Budget ZP	
		<b>Action 3.3. Mettre en place des patrouilles préventives à vélo</b>	S. Thoron		ZP	2020	A 3.3		<b>5.000 €</b> (budget ZP)	
		<b>Action 3.4. Organiser des rencontres citoyennes avec le Service à la Communauté dans chaque village (1 par an)</b>	S. Thoron		Coord. Sécurité	Annuel	A 3.4	<b>8.000 €</b> (Article 1014/124-02 Réunions citoyennes)	/	
<i>Objectif opérationnel 4. Améliorer les dispositifs de prévention et de communication</i>										
		<b>Action 4.1. Organiser une "Journée de la sécurité" (1x par an)</b>	S. Thoron		Coord. Sécurité ZP Zone secours	Annuel	A 4.1	<b>3.000 €</b> (Article 381/124-02)	/	

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES										
DOMAINE : SECURITE										
OBJECTIFS ET ACTIONS										
			Pilotes			Échéance	OO	Critères "Ressources à mobiliser"		
			Politique en charge	Service en charge	Agent en charge			Budget ordinaire +ref	Budget extra + ref.	RH
<b>Objectif stratégique : Etre une commune qui permet au citoyen de se sentir en sécurité</b>										
		Action 4.2. Développer des actions de prévention en matière de sécurité dans les établissements scolaires et lors des plaines de vacances, en collaboration avec des partenaires extérieurs	S. Thoron		ZP Coord. Intergénérationnel	2020	A 4.2	250 € (Article 703/124-02 Frais fonct. MEGA)	/	1 ETP en plus (coord. Intergénérationnel)
		Action 4.3. Promouvoir le service de surveillance habitation et de technoprévention	S. Thoron		Chargé de comm.	récurrent	A 4.3	(52.000 € à l'article 1041/123-48 Frais de communication)	/	
		Action 4.4. Elaborer un vade mecum à destination des organisateurs d'évènements en vue de préciser, notamment, les mesures à respecter en termes de sécurité	S. Thoron		Coord. Sécurité / PLANU	Révision formulaire -> 1e trim. 2020 Vade mecum -> fin 1e semestre 2020	A 4.4	(52.000 € à l'article 1041/123-48 Frais de communication)	/	
<b>Objectif opérationnel 5. Mener une réflexion sur l'avenir de la Zone de Police</b>							O.O.5			
		Action 5.1. Prendre des contacts avec les responsables d'autres zones de police	S. Thoron		Directeur général ZP	??	A 5.1		/	
		Action 5.2. Faire un état des lieux de la situation actuelle et analyser les besoins futurs	S. Thoron		Directeur général ZP	??	A 5.2		/	
		Action 5.3. Réaliser une analyse comparative entre zone monocommunale et zone pluricommunale	S. Thoron		Directeur général ZP	??	A 5.3		/	

Légende:

  En attente confirmation/précision du Collège communal